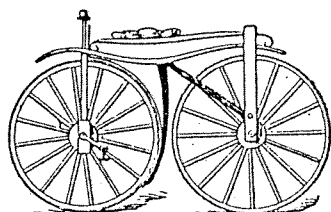


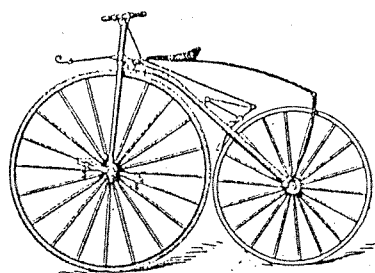
Célérier.



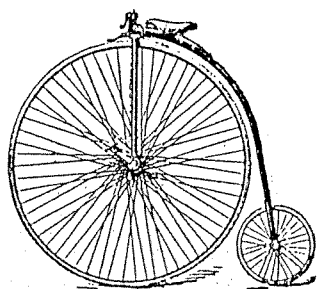
Draisienne.



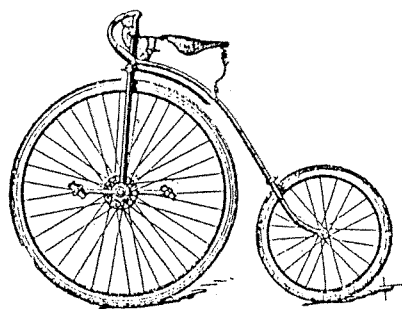
Premier bicycle Michaux (1842)



Bicycle Michaux de 1865

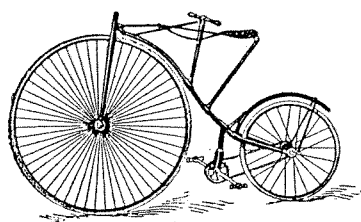


Grand bicycle dit «Araignée»

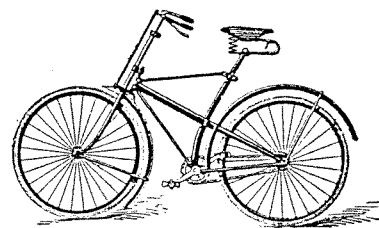


Bicycle multiplid

R.T. 1880



La première bicyclette (1880)



Bicyclette à demi cadre

NOTRE COUVERTURE : LÉONARD DE VINCI A-T-IL INVENTÉ LA BICYCLETTE?

Le dessin de couverture représente d'une part la "bicyclette" du codex atlanticus (133 v) de la main d'un apprenti de L. de Vinci (au verso d'un dessin de fortifications qui, lui, est de Léonard), que l'on comparera avec un dessin d'encyclopédie de 1905, d'autre part la chaîne "Galle" du codex de Madrid (1/10) dessiné par l'auteur de la Joconde.

Pour bien comprendre le génie de Léonard de VINCI, il faut savoir que le "célérier" de Monsieur de SIVRAC date de 1790 (ce n'est qu'une planche solidaire de deux roues de brouettes et l'on avance en poussant les pieds), que la "draisienne" ou "vélocipède" du baron DRAIS VON SAUERBRONN date de 1818 (ce n'est qu'un célérier muni d'un guidon de direction sur la roue avant). C'est en 1842 que les frères MICHAUX montent des pédales directement sur la roue avant, (d'où le "grand bi" de 1865 pour augmenter le développement). Mais ce n'est qu'en 1878 qu'on adopte l'entraînement sur la roue arrière à l'aide d'une chaîne GALLE ou chaîne VAUCANSON "inventée" en 1819.

Bien qu'en bois, la bicyclette de Léonard de VINCI avait au moins 350 ans d'avance, puisque les conditions de travail dans les ateliers du 16^e siècle étaient telles qu'un apprenti ne faisait que recopier les travaux de son maître.